

L'année scolaire dernière aura mis l'école rurale sous le feu des projecteurs au moment de la carte scolaire en février-mars, non pas pour assurer sa promotion et défendre ce qu'elle réussit, mais pour rendre compte des fermetures et réorganisations opérées dans de nombreux départements, y compris le nôtre.

L'école rurale a bien souvent servi de variable d'ajustement et été victime de la poursuite du dédoublement des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire (organisation que par ailleurs nous saluons).

Nous plaidons pour que toutes les écoles en tension au niveau des effectifs, mais aussi au niveau de la gestion des élèves en difficulté (quelles qu'elles soient) puissent obtenir les postes nécessaires à leur bon fonctionnement sans que chaque DSDEN soit contrainte de déshabiller l'une pour habiller l'autre.

Dans le même temps, le ministère poursuit la restructuration du maillage des écoles engagée sous le quinquennat précédent. La démarche de co-construction avec les élus locaux est encouragée et tout est mis en œuvre pour engager les départements dans des conventions ruralité.

Les restructurations du réseau des écoles ne doivent pas conduire à la réduction, voire à la disparition du service public d'éducation dans les territoires ruraux. Cela entraînerait à terme, la mise en concurrence des territoires et un sentiment d'abandon qu'expriment de nombreux citoyens éloignés des centres urbains. Au contraire, l'école rurale doit être valorisée pour ses innovations et ses apports pour la réussite des élèves.

La fermeture ou l'ouverture d'une classe a des conséquences sur tout le fonctionnement de l'école. Les 15 écoles de la Manche concernées par des mesures conditionnelles ont passé leur été dans l'expectative. Si la dotation était suffisante, les mesures d'ajustement s'exerceraient uniquement à la marge et de manière exceptionnelle. **Les mesures prises à la rentrée retardent les ouvertures qui seraient nécessaires et mettent en difficulté enseignants, élus et parents.**

Il n'y a toujours pas de véritable relance des RASED, mais une réorientation des missions des collègues pour en faire principalement des personnes ressources. Cette évolution réduit les missions de prévention et de remédiation auprès des élèves en difficultés graves et persistantes.

La prise en compte des élèves en difficulté scolaire, la réussite de tou-ttes, comme la mise en place d'une école inclusive, ne doivent pas être que des slogans.

En conclusion, il est nécessaire, dans une Ecole moderne d'avoir des moyens à la hauteur des besoins, pour assurer le dédoublement, pour abaisser les effectifs dans l'ensemble des classes et pour garantir un égal accès au service public d'éducation à tous les élèves et ce, où qu'ils soient sur le territoire.